

Monsieur Le Président de la CIREST,  
 28 rue des Tamarins Pôle Bois  
 BP 124  
 97470 Saint-Benoît

## RÉSULTATS DES ANALYSES EAU D'ALIMENTATION

NUMÉRO DE PRÉLÈVEMENT

**69022**

### SAINT-ANDRE - RESEAU TERRE ROUGE

UGE : SAINT-ANDRE

Prélevé le : 06/01/2026

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Type d'analyse : B2TUR

Point de surveillance du prélèvement : PETIT  
BAZAR

Motif : Recontrôle AEP - Eaux distribuées (S1)

Laboratoire prestataire : Microlab

### RÉSULTATS MESURES DE TERRAIN

Aspect : 0 (0 = normale ; 1 = anormale ; 2 = non-mesurée)

Chlore libre : 0.52 mg/l

Chlore total : 0.68 mg/l

OXYGÈNE DISSOUS % SATURATION : 92 %

Odeur : 0 (0 = normale ; 1 = anormale ; 2 = non-mesurée)

pH : 6.7 unité pH

Température de l'eau : 27.7 °C

Température de mesure de l'oxygène dissous : 27.7 °C

Température de mesure du pH : 27.7 °C

Turbidité néphéломétrique : <0.20

### Conclusion sanitaire :

Eau non conforme aux exigences de qualité en vigueur pour les paramètres microbiologiques. Des mesures correctives doivent être engagées pour revenir à une situation conforme. Un communiqué doit être transmis aux abonnés les informant des restrictions d'usage qui s'imposent. Un nouveau contrôle de l'eau est programmé. Par ailleurs, certains paramètres ne respectent pas les références de qualité.

POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR DÉLÉGATION

La Responsable du Service SE



Ingénierie Sanitaire  
**Hélène THEBAULT**

### SYNTHÈSE DES ANOMALIES

Paramètres	Résultats	Limite de qualité	Référence de qualité	Seuil de gestion	Observations
Bactéries coliformes	<b>1 UFC/100mL</b>	-	< 1	< 1	<b>Valeur hors référence</b>
Escherichia Coli	<b>1 UFC/100mL</b>	< 1	-	-	<b>Valeur hors limites</b>

**Limite de qualité** : limite impérative fixée par la réglementation nationale pour les paramètres microbiologiques et chimiques susceptibles de produire des effets immédiats ou à plus long terme sur la santé des consommateurs.

**Référence de qualité** : valeur indicative fixée par la réglementation nationale qui reflète le bon fonctionnement des installations de traitement et de distribution d'eau potable. Le non-respect de cette valeur doit alerter l'exploitant mais n'a pas d'incidence directe sur la santé des consommateurs.

**Seuil de gestion** : valeur indicative fixée localement mettant en évidence une dégradation environnementale ou une dérive sur un système de production d'eau potable, sans incidence directe sur la santé des consommateurs.

## RÉSULTATS D'ANALYSES EN LABORATOIRE

Paramètres	Résultats	Limite de qualité	Référence de qualité	Observations
Aspect	0	-	-	
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL	-	-	
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL	-	-	
Bactéries coliformes	<b>1 UFC/100mL</b>	-	< 1	<b>Valeur hors référence</b>
Bromoforme	<5.0 µg/L	< 100	-	
Chlore libre	0.52 mg/l	-	-	
Chlore total	0.68 mg/l	-	-	
Chlorodibromométhane	<5.0 µg/L	< 100	-	
Chloroforme	<5.0 µg/L	< 100	-	
Dichloromonobromométhane	<5.0 µg/L	< 100	-	
Entérocoques	<1 UFC/100mL	< 1	-	
Escherichia Coli	<b>1 UFC/100mL</b>	< 1	-	<b>Valeur hors limites</b>
OXYGÈNE DISSOUS % SATURATION	92 %	-	-	
Odeur (qualitatif)	0	-	-	
PH	6.7 unité pH	-	6.5 < x < 9	
Température de l'eau	27.7 °C	-	-	
Température de mesure de l'oxygène dissous	27.7 °C	-	-	
Température de mesure du pH	27.7 °C	-	-	
Trihalométhanes (4 substances)	<5.0 µg/L	< 100	-	
Turbidité néphéломétrique	<0.20 NFU	-	< 2	